

3.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Weerts Sophie ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Un syllabus (198 pp.), mis en ligne en plusieurs parties (en fonction de l'avancement du cours).  Quelques documents postés sur i-campus.
Thèmes abordés :	L'enseignement donne un aperçu d'ensemble des institutions publiques et administratives situées dans le contexte du système fédéral belge et de la répartition des pouvoirs, des fonctions et des moyens à laquelle il procède.  Il étudie les prescriptions de droit constitutionnel qui s'imposent aux pouvoirs publics tant dans leur action (droits et libertés fondamentaux) que dans leur fonctionnement (composition, organisation, action).
Acquis d'apprentissage	Se situant dans le prolongement du cours de Fondements du droit, l'objectif principal de cet enseignement - qui est spécifique à la mineure en droit - est de mettre les étudiants à niveau dans les domaines du droit public pour leur permettre de suivre avec fruit les enseignements proposés dans le cadre de la mineure.  Au delà des éléments d'information qu'il procure, il vise à développer le sens de la précision, la rigueur dans l'analyse et l'interprétation ainsi que l'esprit critique face aux solutions juridiques et institutionnelles. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Autres infos :	L'étudiant emporte ses propres textes législatifs à l'examen. Aucun code particulier n'est imposé.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en droit (accès)	LADRT100I	3	-	
Mineure en droit (ouverture)	LODRT100I	3	-	
Master [120] en sciences des religions	SREL2M	3	-	